



ACCUEIL DE LOISIRS JEUNES CARREMENT ADOS RE - INSCRIPTION 2018 – 2019



Note aux parents

Votre ado est déjà inscrit dans le cadre des activités de CARREMENT ADOS, les mercredis et/ou vendredi, et/ou les vacances scolaires.

Vous n'avez pas à re-remplir tout le dossier juste à nous signaler des changements quelconques... Vous pouvez aussi demander à lire le projet pédagogique qui est disponible sur place...

Note à toi ado...

Tu es la bienvenue et nous restons à ton écoute...

Nous te rappelons juste que ton portable est à déposer dans la corbeille dès ton arrivée, et à reprendre à ton départ...

Merci !

PARTICIPANT :

NOM - Prénom :

Date de naissance :

E-mail :

Adresse :

Tél :

RESPONSABLE DE L'ENFANT :

Nom :

Adresse :

Tel. :

E-mail :

Personne à prévenir en cas d'absence des parents :

Adresse :

Tel. :

Je soussigné(e) représentant légal, autorise mon ado..... à participer aux animations organisées par l'Accueil de Loisirs Jeunes à la MSAP de Morez – Hauts de Bienne sur l'année scolaire 2018-2019, et à être photographié(e) et filmé(e) individuellement ou en groupe dans le cadre de ces journées. J'autorise également la diffusion des photos et films réalisés.

A.....

Le

Signature :

FICHE INFOS A CONSERVER !

- Où t'inscrire pour participer aux animations de CARREMENT ADOS ?

Ton inscription doit s'effectuer auprès de la responsable légale de l'Accueil de Loisirs Jeunes, Béatrix PIGUET ou auprès de l'agent d'Accueil de la MSAP, Elisabeth BADOT.

L'inscription est prise en compte dès réception du paiement de l'adhésion, s'il elle n'a pas été réglée pour l'année en cours, et de l'activité (si supplément !) avec vérification :

- du dossier administratif complet
- des fiches « Autorisations diverses » et « Autorisation pour hospitalisations ou interventions médicales urgentes »
- de la fiche sanitaire de liaison
- de la photocopie des vaccinations obligatoires dans le carnet de santé

Seul le règlement est à signer chaque année par tes parents et toi !

***Et n'oubliez pas de signaler juste un éventuel changement :
adresse, situation familiale, nouveau vaccin, allergies...***

- Et combien ça coûte ?

L'adhésion annuelle de l'Accueil de Loisirs Jeunes est fixée à 20 € pour les jeunes des Hauts de Bienne (La Mouille, Lézat, Morez) et à 25 € pour les jeunes des communes extérieures. L'Accueil de Loisirs Jeunes propose 20 places.

L'adhésion à l'Accueil de Loisirs Jeunes te permet de participer aux animations et stages organisées par l'Accueil de Loisirs Jeunes.

Il est également demandé une participation financière selon les activités proposées.

Si tu es inscrit(e) à une activité et absent(e) le jour de l'activité, tes parents ne seront pas remboursés, mais on te proposera une activité de substitution.

Comment joindre



après les heures d'ouverture de l'accueil de la MSAP ?

Béatrix PIGUET

 06.83.43.83.49 – 03.84.33.74.90